PIC SASSENAGE ISERE

Libre Pensée Isère

P4 mo LA POSTE

Bulletin de la Fédération de l'Isère de la Libre Pensée Française
Maison des Associations, 2, rue Berthe de Boissieux, 38000, Grenoble

La Libre Pensée regarde toutes les religions comme les pires obstacles à l'émancipation de la pensée

(extrait de l'article 2 des statuts)

DESTINATAIRE

n°9 - décembre 2019

SOMMAIRE

p.1 : Editorial
p.2 à 6 : rassemblement pacifiste du 11 novembre
p.7 : les « orateurs de deuil »
p.8 à 9 : Pour comprendre la Laïcité ouverte (suite)
p.10 : les incroyants et le Vatican
p.11 : Appel du 9 décembre 2019
p. 12 : soirée-débat 9 décembre 2019 à St Martin le Vinoux

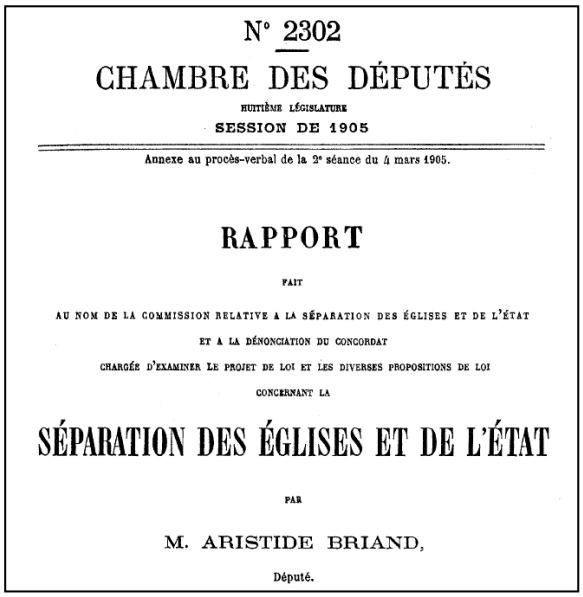

N° 2302

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

HUITIÈME LÉGISLATURE

SESSION DE 1905

Annexe au procès-verbal de la 2e séance du 4 mars 1905.

RAPPORT

FAIT

AU NOM DE LA COMMISSION RELATIVE A LA SÉPARATION DES ÉGLISES ET DE L'ÉTAT

ET A LA DÉNONCIATION DU CONCORDAT

CHARGÉE D'EXAMINER LE PROJET DE LOI ET LES DIVERSES PROPOSITIONS DE LOI

CONCERNANT LA

SÉPARATION DES ÉGLISES ET DE L'ÉTAT

PAR

M. ARISTIDE BRIAND,

Député.

114 ans… et toujours bon pied, bon œil…

Aristide Briand fut le rapporteur du projet de loi de Séparation des Églises et de l'État en 1905. Le Président de la Commission fut Ferdinand Buisson, Président de l'Association Nationale des Libres Penseurs.
La loi est promulguée le 9 décembre 1905

Jean Jaurès s'écriera : « *La loi de séparation c'est la marche délibérée de l'esprit vers la pleine lumière, la pleine science et l'entière raison* ».

Voilà pourquoi aujourd'hui il ne faut pas toucher à la loi de 1905. Viendrait-il à l'idée de modifier la Déclaration des Droits de l'Homme du 26 août 1789 sous prétexte que les problèmes des droits de l'Homme pourraient être un peu différents aujourd'hui ?

Cette loi n'est pas vieille, elle n'est pas dépassée, elle permet de répondre pleinement à la situation.
Être laïque, c'est reconnaître que l'État assure en même temps la liberté de conscience et le libre exercice des cultes. Être laïque, c'est affirmer que l'État ne doit reconnaître, salarier ou subventionner aucun culte.

La République ne choisit pas parmi les cultes plus ou moins respectables : elle est indifférente dans la seule limite du respect de l'ordre public et des lois communes. Ses représentants doivent conserver cette neutralité dans leurs fonctions. La République ne juge personne selon ses croyances ou appartenances présumées.

La laïcité organise l'espace public et donne sens à la citoyenneté républicaine qui garantit la démocratie.
Ce n'est ni une police de la pensée, ni une option philosophique parmi d'autres valeurs particulières.

La loi de 1905 est une loi de liberté qui permet toutes les autres libertés. Elle doit donc être préservée.

C'est en ce sens que nous avons participé à la conférence-débat ce 9 décembre. Et c'est également en ce sens que nous **nous félicitons de l'Appel du 9 décembre 2019 à l'initiative, nationalement, de la Ligue des Droits de l'Homme, de la Ligue de l'Enseignement et de la Libre Pensée, soutenu par de nombreux syndicats, partis et associations** que nous reproduisons en dernière page.
Cet appel fera date. Une vraie bouffée d'oxygène !

Le 10 décembre 2019
Pascal Costarella

Directeur de la publication: Pascal Costarella - Rédaction : Libre Pensée, Maison des Associations, 2, rue Berthe de Boissieux, 38000, Grenoble
CPPAP: 0120 G 77225 - ISSN : 2606.1341 - Dépôt légal : à parution - trimestriel - tirage 300ex. - prix : 2,50 € - imprimé par nos soins

EYBENS

Les Amis de Raffin-Dugens se sont réunis

La chorale Les barricades a chanté plusieurs chants engagés.

Comme tous les ans depuis 14 ans, l'association laïque des Amis de Jean-Pierre Raffin Dugens s'est réunie lundi en début d'après-midi pour un rassemblement pacifique, sur la place qui porte le nom de cet ancien député de l'Isère et adjoint au maire d'Eybens qui refusa de voter les crédits pour la guerre en 1914.

Par ailleurs, un hommage aux soldats « fusillés pour l'exemple » a été rendu notamment par la lecture d'un texte de Pascal Costarella, responsable Isérois de la Libre Pensée par Jacques Penin, auteur eybinois bien connu et qui a milité sur la commune pour qu'un monument dédié à la mémoire de ces hommes soit édifié à Chauny (Aisne), monument qui a vu le jour et qui a été inauguré en avril dernier. Il a notamment été souligné dans ce texte que « la Première Guerre mondiale a été une guerre d'un genre nouveau et que jamais une guerre n'avait jusqu'alors été aussi meurtrière. Plus de 10 millions de tués, 22 millions de blessés et près de 9 millions de civils massacrés. En France entre 1914 et 1918 il y eut 1 300 000 soldats tués, 350 000 ouvriers et 700 000 paysans. Ce furent essentiellement les paysans qui payèrent le prix le plus important. Deux millions d'ouvriers furent ramenés du front vers l'arrière pour être mis dans l'industrie […] Cent ans après la fin de la Première Guerre mondiale, tous ceux qui sont attachés à la paix ne peuvent que dresser un constat accablant sur l'état du monde actuel… »

La chorale Les barricades a chanté plusieurs chants engagés dont La chanson de Craonne. À noter que de nombreux élus de (presque) toutes les composantes du conseil municipal étaient présents à cette émouvante cérémonie.

Rassemblement pacifiste du 11 novembre 2019 Place Raffin-Dugens à Eybens

Une cinquantaine de citoyens rassemblés avec les représentants de l'Association Laïque des Amis de Jean-Pierre Raffin-Dugens, la Libre Pensée de l'Isère, le Mouvement de la Paix Isère, la Ligue des Droits de l'Homme Grenoble-agglo.
M. Reverdy, adjoint au Maire, représentait la municipalité. MM. Straboni et Urru, conseillers municipaux étaient présents.

Les discours (lire ci-après) ont été ponctués par les chants de la Chorale « Les Barricades » et des poèmes de Benjamin Péret dits par Marc. La « chanson de Craonne », reprise par une partie de l'assistance, conclut le rassemblement.
Ci-contre l'article du Dauphiné Libéré du 13 novembre qui en rend compte. Merci au correspondant de presse, M. Andréoléty.

Ce rassemblement a été précédé, samedi 9 novembre, par la projection du film « Morts par la France » à la Maison des Associations d'Eybens.
Ce film retrace la réalisation du monument en hommage aux fusillés pour l'exemple de la première guerre mondiale inauguré à Chauny le 6 avril 2019 et donne la parole aux descendants de ces hommes qui ont refusé la barbarie.

Jacques Pénin pour l'Association Laïque des Amis de Jean-Pierre Raffin-Dugens

Mesdames, Messieurs

L'Association laïque des Amis de Jean-Pierre Raffin-Dugens, adhérente à la Fédération nationale laïque des Associations des Amis des Monuments pacifistes est fière d'organiser, pour la 16ème année consécutive et en commun avec la fédération de l'Isère de la Libre Pensée, ce rassemblement pour rendre hommage au combat pacifiste de Jean-Pierre Raffin-Dugens.

Comme chaque année, plus d'une centaine de rassemblements pacifistes se font autour du 11 novembre, notamment devant les monuments pacifistes. Mais cette année, il y a un monument pacifiste et antimilitariste de plus : celui que nous avons inauguré le 6 avril 2019 à Chauny en hommage aux 639 Fusillés pour l'exemple de la Première guerre mondiale.

Ce fut un bel hommage que rendirent le millier de participants, la Municipalité de Chauny, les associations pacifistes, les syndicats ouvriers, les organisations démocratiques et des associations d'Anciens-Combattants.

Pour les personnes qui sont intéressées par les monuments pacifistes, il y en a un peu plus de 200 dans notre pays. Il y a deux monuments érigés directement par la Libre Pensée : celui de Chauny pour les Fusillés et celui du cimetière de la Courtine, dans la Creuse, en hommage aux mutins russes du Soviet de la Courtine qui furent massacrés par l'armée française, parce qu'ils voulaient rejoindre la Révolution russe et leur pays.

La Première guerre mondiale fut la première d'un genre nouveau. Jamais guerre ne fut jusqu'alors autant meurtrière : plus de 10 millions de tués, plus de 22 millions de blessés et près de 9 millions de civils massacrés.

En France, entre 1914-1918, il y eut un million trois cent mille soldats tués, dont 350 00 ouvriers et 700 000 paysans. Ce furent essentiellement les paysans qui payèrent le prix le plus important. Un million d'ouvriers furent ramenés du front à l'arrière, pour être mis dans l'industrie et nourrir la bête immonde de la machine de guerre, pour la barbarie.

Cent ans après la fin de la Première guerre mondiale, tous ceux qui sont attachés à la paix, ne peuvent que dresser un constat accablant sur l'état du monde actuel.

Cent ans après la fin de la Première guerre mondiale, c'est, aujourd'hui, un commerce des armes porté à des niveaux tels qu'ils rendent possible une catastrophe mondiale dans de très brefs délais. Les efforts prioritaires des États vont à la fabrication et à l'achat d'armes. Dans ce match mortifère, les USA sont champions du monde toutes catégories, mais la Chine, la France, la Russie, l'Allemagne et jusqu'à la petite Suisse réputée pacifique sont également bien placées.

Une étude récente a mis en évidence la comparaison entre les dépenses militaires des pays et ce qu'ils consacrent à l'Instruction dans leur pays. Le constat est éclairant :

- En Russie, le rapport est de 1 pour un : autant pour l'armement que pour l'école
- Aux Etats-Unis, le rapport est de 1,4 pour 1
- En France, 2,44 pour 1
- En Italie, 2,47 pour 1
- En Allemagne, 3,63 pour 1

Jean-Pierre Raffin-Dugens, qui était instituteur, savait ce qu'il faisait lorsque en 1916, avec les deux autres députés Pierre Brizon et Alexandre Blanc, il a refusé de voter les crédits de guerre.
C'est pourquoi nous sommes ici aujourd'hui, comme il est inscrit sur cette plaque, pour dire : Non à la guerre, fraternité entre les peuples, pour que vive la paix universelle

Louis Sarté, et la mémoire de Jean Pierre Raffin-Dugens.

Louis Sarté, décédé en 2016, ancien Adjoint au Maire de la ville d' Eybens a œuvré pour que Jean-Pierre Raffin-Dugens ait une place qui porte son nom, à l'endroit même où il a vécu.
Pour beaucoup celle-ci existe en raison de la volonté de Louis Sarté, passionné d'Histoire et militant de la Paix, à honorer la mémoire de Jean-Pierre Raffin-Dugens
Louis Sarté a œuvré, avec l'Association Laïque des Amis de Jean Pierre Raffin-Dugens, pour qu'une plaque commémorative au nom de Jean Pierre Raffin-Dugens soit posée à Eybens.

Gérard Frydman
Ancien élu municipal de la ville d'Eybens.

Louis Sarté lors du rassemblement pacifiste place Raffin-Dugens à Eybens en 2012

Petite chanson des mutilés

Prête-moi ton bras
pour remplacer ma jambe
Les rats me l'ont mangée
à Verdun
à Verdun*.

J'ai mangé beaucoup de rats
mais ils ne m'ont pas rendu ma jambe
c'est pour cela qu'on m'a donné la croix de guerre
et une jambe de bois
et une jambe de bois.

Deux poèmes de Benjamin Péret…

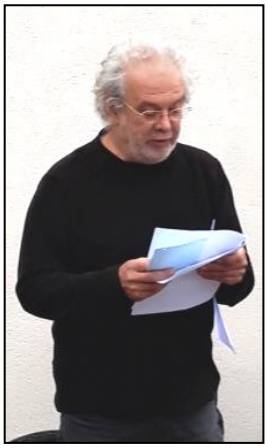

…ont été dits par Marc Lakomy

Vie de l'assassin Foch

Un jour d'une mare de purin une bulle monta et creva
A l'odeur le père reconnut
Ce sera un fameux assassin
Morveux crasseux le cloporte grandit
et commença à parler de Revanche
Revanche de quoi Du fumier paternel
ou de la vache qui fit le fumier
A six ans il pétait dans un clairon
A huit ans deux crottes galonnaient ses manches
Un jour d'une mare de purin une bulle monta
A dix ans il commandait aux poux de sa tête
et les démangeaisons faisaient dire à ses parents
Il a du génie
A quinze ans un âne le violait
et ça faisait un beau couple
Il en naquit une paire de bottes avec des éperons
dans laquelle il disparut comme une chaussette sale

Ce n'est rien dit le père
son bâton de maréchal est sorti de la tinette
C'est le métier qui veut cela

Le métier était beau et l'ouvrier à sa hauteur
Sur son passage des geysers de vomissements
jaillissaient
et l'éclaboussaient
Il eut tout ce qu'on fait de mieux dans le genre
des dégueulis bilieux de médaille militaire
et la vinasse nauséabonde de la légion d'honneur
qui peu à peu s'agrandit

Ce mou de veau soufflé s'étalait
et faisait dire aux passants pendant la guerre
C'est un brave Il porte ses poumons sur sa poitrine

Tout alla bien jusqu'au jour où sa femme recueillit
le chat de la concierge
On avait beau faire
le chat se précipitait sur le mou de veau
dès qu'il apparaissait
et finalement c'était fatal il l'avala
Sans mou de veau Foch n'était plus Foch
et comme un boucher il creva d'une blessure de cadavre

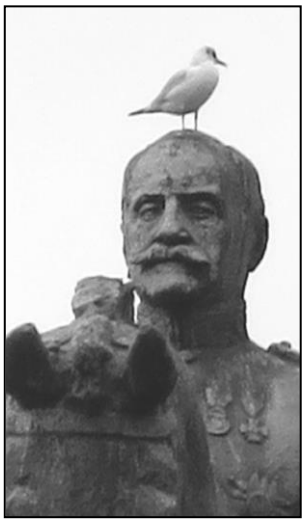

Le 27 novembre 2016, place du Trocadero à Paris, une mouette rieuse s'est bien moquée de Ferdinand Foch, maréchal de France, membre de l'Académie française, élevé au rang de maréchal du Royaume-Uni et de Pologne, etc, etc…

Notre ami Laurent Buisson passait par là avec son appareil photo… et a bien ri lui aussi…

Jean-Paul Vienne, pour le Mouvement de la Paix de l'Isère

Jean-Paul Vienne a rappelé l'engagement du Mouvement de la Paix dans la lutte pour le pacifisme et notamment contre la prolifération des armes nucléaires.
Il a dénoncé la France qui est parmi les plus gros fournisseurs d'armes qui se retrouvent aux mains d'États ou de groupes qui exterminent les peuples, vente d'armes en contradiction complète avec les textes internationaux.
A Grenoble La Marche pour la Paix du 21 septembre et la Journée internationale pour le désarmement nucléaire du 26 septembre ont vu la participation de nombreux citoyens.

Mutins de 1917

Parmi les chants de la chorale « les Barricades », « Mutins de 1917 » écrite en 1967 par Jacques Debronckart.
Il s'agit d'un hommage aux soldats fusillés lors de la bataille du Chemin des Dames, et plus précisément des Mutineries de 1917. L'auteur s'adresse directement aux victimes, exprimant une sourde colère contre l'oubli du sort de ces suppliciés. Les généraux Joffre et Nivelle sont cités, et l'accent est mis sur les fautes de l'état-major. La chanson a été interdite de diffusion sur les ondes dès sa sortie. Ce n'est qu'en 1998, dans l'émission de Robert Arnaut, *Histoires possibles et impossibles*, que l'enregistrement original de Jacques Debronckart a été enfin entendu.

Vous n'êtes pas aux Monuments aux Morts
Vous n'êtes même plus dans les mémoires
Comme vos compagnons de la Mer Noire :
Vous êtes morts et deux fois morts
A vos petits-enfants on ne répète
Jamais comment finit leur grand-papa :
Il est des choses dont on ne parle pas
Mutins de mil' neuf cent dix-sept

Sur votre dos, les Joffre et les Nivelle
Faisaient carrièr' dans les états-majors
Leur humeur décidait de votre sort :
Aujourd'hui qui se le rappelle ?
Au lieu de s'emmerder en garnison
Au lieu de piétiner au même grade
C'était le temps béni de l'empoignade
Vous parlez d'un' belle occasion…

Vous aviez fait tant d'assauts inutiles
Juste pour corser le communiqué
Vous vous sentiez tellement cocufiés
Tellement pris pour des imbéciles
Que vous avez voulu que ça s'arrête
Cet abattoir tenu par la patrie
Cette national' charcuterie
Mutins de mil' neuf cent dix-sept

Avant l'attaque arrivaient les cercueils
Et vous coupiez votre pain sur leurs planches
Tout juste si le crêpe à votre manche
N'annonçait votre propre deuil
Par malheur, la France n'était pas prête
Se révolter lui paraissait énorme
Ell' bavait encore devant l'uniforme
Mutins de mil' neuf cent dix-sept

L'Histoir' vous a jetés dans ses égouts
Cachant sous les flots de la Marseillaise
Qu'un' bonne moitié de l'armée française
Brûlait de faire comme vous
Un jour, sortirez-vous des oubliettes ?
Un jour verrons-nous gagner votre cause ?
J'en doute, à voir le train où vont les choses
Mutins de mil' neuf cent dix-sept
Mutins de mil' neuf cent dix-sept

Pascal Costarella pour la fédération de l'Isère de la Libre Pensée

Amis, Citoyens, camarades

(…) L'état de guerre actuel, ce sont des millions et des millions de réfugiés chassés de leurs pays pour des raisons économiques, politiques, religieuses, ethniques, générant ces camps de la honte sur tous les continents.

L'état de guerre actuel, ce sont ces terribles errances de populations en absolue détresse, dont l'Afrique, l'Asie, l'Europe, l'Amérique, donnent le spectacle insoutenable. On les appelle des « migrants », mais ils n'ont pas choisi de « migrer » : ce sont des réfugiés privés de tout, parfois même prisonniers, réduits à la survie précaire accordée par les organismes internationaux qui gèrent de faibles aides aux plus démunis.

(…) Les cérémonies du 11 novembre 2018 ont souligné la dérive autoritaire du régime avec l'hommage aux maréchaux, avec Pétain quasiment réhabilité, et la volonté d'embrigader la jeunesse ; quant aux 639 fusillés pour l'exemple, ils auraient « failli à leur devoir », selon Emmanuel Macron. Cent ans après, aussi scandaleux que cela paraisse, ils ne sont toujours pas réhabilités.

La Libre Pensée a rédigé une proposition de loi qu'elle a transmise à différents groupes parlementaires pour qu'ils agissent ensemble pour la faire voter à l'Assemblée nationale.

(…) Il y a de quoi rester sans voix devant cette inadmissible prétention de nos dirigeants à détenir la vérité et à tenir le bon cap, quand la majorité des citoyens sont vent debout contre leurs mauvaises décisions.
De ce point de vue, comment ne pas voir aussi que Emmanuel Macron dans le même temps où il poursuit les opérations extérieures (OPEX) au Mali, en Centre-Afrique, en Syrie, etc, déclare la guerre à la laïcité.
La Libre Pensée s'est adressée à l'ensemble du mouvement laïque pour débattre de la meilleure façon d'empêcher toute modification de la loi du 9 décembre 1905 de Séparation des Eglises et de l'Etat.

Il faut stopper le militarisme comme il faut stopper le cléricalisme !

(…) L'état de guerre actuel, c'est aussi, dans la France de Macron, la jeunesse embrigadée dans le cadre d'un service prétendument civique, le SNU (service national universel), dont le but réel est de séduire les jeunes confrontés au chômage de masse, de les placer sous uniforme, de leur apprendre à marcher au pas et d'imposer aux populations des lois de plus en plus antirépublicaines, et donc de plus en plus répressives.

C'est toute la jeunesse de notre pays qui sera enrôlée dans ces opérations. L'opération montera en charge pendant sept ans avant d'atteindre son objectif. En 2019, il y aura 2 à 3.000 jeunes embrigadés dans 13 départements. Ils seront 30.000 en 2020, pour atteindre 800.000 plus tard. Toute une classe d'âge.

La Libre Pensée participe activement au collectif initié par nos amis de l'Union pacifiste de France. Elle est aussi en contact avec l'UNEF et les associations de lycéens pour exiger l'abrogation du SNU.

Tous les oppresseurs veulent une jeunesse servile et docile, nous, nous la voulons libre et instruite, pour lui permettre de prendre sa destinée en mains.
Rappelons ce que disait Albert Einstein : « Pour marcher au pas, pas besoin d'un cerveau, une moelle épinière suffit ».

C'est pourquoi, la Libre Pensée qui s'oppose à toute militarisation de la société appelle au renforcement des actions unitaires contre le SNU et pour son abrogation.

Soutenez la Libre Pensée, adhérez !

A retourner à LIBRE PENSÉE- Maison des Associations BP 96 - 2 rue Berthe de Boissieux – 38000 – Grenoble
(chèques à l'ordre de la Libre Pensée)

Nom, Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Email: .....

❑ désire adhérer ou renouveler mon adhésion à la Libre Pensée pour 2020 : 86 € adhésion + abonnements à « La Raison » et « Libre Pensée Isère »

❑ désire m'abonner à la revue « Libre Pensée Isère » : un an 9,00

❑ désire une documentation ❑ apporte mon soutien financier de ..... €

L'*Association Humaniste* veut former des orateurs de deuil

J'offre cette traduction à la Libre Pensée de l'Isère et d'ailleurs.
Qu'on ne m'en demande pas plus que ce que contient l'article (un condensé d'une émission de la radio publique autrichienne), ainsi que mes petites notes. Je ne peux notamment pas dire combien de membres compte l'Association Humaniste Autrichienne, quel est le programme des cours ainsi dispensés, et à quels intervenants étrangers est-il fait appel pour assurer ces cours. L'Autriche n'est pas un État laïque au sens où nous l'entendons en France (et, d'ailleurs, fort peu d'États le sont). La France reste toujours une référence pour les laïcs de tous pays.
On peut faire de cette traduction l'usage que l'on estimera être le meilleur.

Jean-Paul VIENNE

❑ **L'Association Humaniste [1] Autrichienne (HVÖ) veut lancer un cours pour former les orateurs de deuil [2].**
Il y a, certes, des orateurs de deuil séculiers : mais l'Association entend former des « *personnes qui ne sont effectivement pas croyantes* », a déclaré le président de l'HVÖ, Gerhard Engelmayer, dans l'émission « Religion » de l'ORF. [3]

Dès le début de l'année prochaine doit commencer un cours de deux à trois jours pour former des « *célébrants humanistes* ».
Lors de ce cours, il convient de transmettre des valeurs humanistes aux participants non-croyants et aussi la manière d'« *organiser une bonne célébration humaniste* », a déclaré Engelmayer.

Au nom de ses parents et amis, les oratrices et orateurs de deuil prononcent l'hommage du défunt. Sur demande et en coopération avec une agence, les Pompes Funèbres de Vienne mettent également en contact avec des orateurs/trices de deuil. « *Ce sont les souhaits et les attentes des proches qui, pour l'essentiel, déterminent la forme des obsèques* », peut-on lire sur le site Web des Pompes Funèbres de Vienne.

❑ « *Les personnes qui ne sont pas croyantes* »

Mais les orateurs de deuil qui, selon la définition d'eux-mêmes qu'ils affichent publiquement, « *s'engagent sur l'ensemble des valeurs propres à une conception humaniste de l'Homme* », peuvent aussi être sollicités pour des obsèques à caractère confessionnel-religieux.
« *Nous offrons quelque chose de différent* », a déclaré Engelmayer à « religion.ORF.at », à savoir des orateurs de deuil qui sont formés à l'humanisme selon notre acception et qui partagent ces valeurs.
Des personnes qui ne se contentent pas simplement de ne pas être des prêtres, mais qui ne sont effectivement « pas croyantes », dit Engelmayer. Le HVÖ veut former des orateurs de deuil humanistes, non confessionnels.

❑ Enterrements « *sans référence perturbante à Dieu* »

Les orateurs/trices formé.e.s par l'Association doivent être à même d'organiser dans toute l'Autriche des cérémonies d'enterrement dégagées de toute référence confessionnelle. Ils/elles doivent offrir la possibilité d'enterrements « sans référence perturbante à Dieu ou à une Église », comme l'a déclaré l'Association jeudi dernier dans son message.

« *Ces dernières années, le segment laïque des obsèques s'est fortement développé. Dans toute l'Europe de l'Ouest, on procède à des rituels semblables, tenus par des maîtres de cérémonie laïques diplômés, spécialement formés aux valeurs humanistes* », a déclaré Englemayer lors de son émission. « *On a l'intention d'« importer » de l'étranger le savoir-faire nécessaire à ce cours de formation* », a aussi affirmé Engelmayer. Ce sont des expert.e.s en provenance de l'étranger qui doivent assurer ces cours.
L'Association Humaniste Autrichienne (anciennement Ligue des Libres Penseurs) s'engage pour l'humanisme et se prononce contre toutes formes de privilèges accordés par l'Etat aux communautés religieuses. L'Association s'engage en faveur d'un Etat laïque.

Clara Akynyosoye, religion.ORF.at

[1] Dans la langue allemande, comme en anglais, on qualifie d'« humaniste » toute organisation qui affiche un système de valeurs laïque, sans aucune référence à une religion, reprenant ainsi le célèbre distingo de Kant entre « morale » (qui s'appuie nécessairement sur une religion) et « éthique » (qui s'appuie sur les concepts du droit et de citoyen libre et critique, sans référence confessionnelle).
[2] En allemand : Trauerredner
[3] ORF : radio publique autrichienne. « Religion.ORF.at » est son service qui couvre différentes émissions religieuses (ou pas)

La Laïcité ouverte (suite)

Nous poursuivons la publication de l'étude de notre ami Jean Bonhomme.

La notion de « laïcité ouverte », remettant subtilement en question le principe même de la laïcité tel qu'il est proclamé dans la loi de 1905, est habilement propagée par l'Église catholique qui trouve parmi ses zélateurs les propagandistes de la « société civile », espace portant parfois en germe une remise en cause de la puissance publique, gardienne des institutions de l'État. Et elle va trouver un certain écho au sein même de l'École républicaine.

Le philosophe Marcel Gauchet, voulant définir la « société civile », et n'ayant pas oublié les enseignements d'Emmanuel Mounier sur le personnalisme, s'en réfère à Charles Péguy qui, dans « Le Mystère des saints Innocents », souligne la nécessité de la « racination » du spirituel dans le charnel (mystère de l'Incarnation), les rapports entre l'âme et le corps prenant tout leur sens à travers le mystère de Dieu fait homme. L'humanité n'est concevable, dit Marcel Gauchet, qu'à l'intérieur de la société civile, qui se manifeste à travers les familles spirituelles, les identités, les intérêts, la différenciation des Ordres dans les affaires civiles, dont la vie de l'Esprit est un aspect éminent.

Marcel Gauchet poursuit:

« *La sphère publique ne peut plus être ce lieu à part et au-dessus des convictions privées où se décide l'existence collective. Elle est désormais (sic) un miroir légitimant de la sphère privée où les différentes composantes de la vie nationale cherchent à se faire reconnaître et à s'assurer de leur identité. Car (...) la définition de la société civile et de ses éléments n'est pas moins transformée, et c'est particulièrement vrai des Églises et des religions. Les croyances se muent en identités, ce qui à la fois limite leur portée et les rend intraitables - une croyance se discute, pas une identité, ce qui ne requiert que le respect - . (...) L'affaiblissement de l'emprise sociale des religions n'empêche pas qu'elles puissent revendiquer avec succès davantage de place dans l'espace public.* »(1)

On ne peut être plus clair quant à la volonté de remise en question de la loi de Séparation. Le pas est alors facile à franchir quand il s'agit de l'École.

Le mur qui séparait de la société civile, ce creuset, ce sanctuaire des valeurs de la démocratie qu'est l'École laïque, n'a plus de raison d'être, car ce que l'on ne pouvait admettre au titre de la religion, on a tendance à l'admettre plus facilement au titre des identités, du multiculturalisme, et plus rien ne semble s'opposer à la volonté d'aligner le modèle scolaire sur ce qui se passe en dehors de l'École.

Marcel Gauchet surenchérit:

« *La mutation est spécialement saisissante dans le cas de l'École, qui, de temple de l'émancipation qu'elle se voulait, se banalise en agence de l'épanouissement personnel* »(2).

Ces revendications de la société civile dans la sphère publique s'affirment d'autant plus aisément que l'on assiste, tant sur le plan économique qu'institutionnel à une déperdition de l'État:

« *La société civile se 'publicise', pourrait-on dire, tandis que l'État se 'privatise'. Il se privatise d'autant plus qu'il s'évide des valeurs et finalités propres qui le soutenaient dans la suréminence. Progrès, Raison, Lumières, Morale: tous ces principes spirituels (sic) au travers desquels la République avait légitimé sa mission voient leur substance s'évaporer* »(3).

Et Marcel Gauchet de conclure:

« *Il y a de bonnes raisons de penser que nous sommes aux prises avec un changement de grande ampleur dans les rapports entre politique et religion* »(4).

La boucle est bouclée.

Marcel Gauchet se révèle ainsi le porte-parole laïc (et non laïque !..) de la hiérarchie d'une Église renonçant moins que jamais à recouvrer sa maîtrise passée sur les modes de vie et de pensée d'une société aujourd'hui trop souvent désemparée :

- C'est l'évêque Pailler, ancien président de la Commission épiscopale du monde scolaire et universitaire qui proclamait « *C'est la chance de l'école catholique de pouvoir se référer à un certain nombre de valeurs morales...* » (5).
- C'est, plus récemment, le pape Bergoglio qui devant des « acteurs du christianisme social » déclarait : « *Une critique que j'ai envers la France est que la laïcité résulte parfois trop de la philosophie des Lumières, pour laquelle les religions étaient une sous-culture. La France n'a pas encore réussi à dépasser cet héritage.* »

(1)"Sécularisation, laïcité : sur la singularité du parcours français" dans "les idées en mouvement", supplément au N°58.
(2) Ibid.
(3) Ibid.
(4) Ibid.
(5) Le Monde de l'éducation, mai 1975

La Laïcité ouverte (suite)

«*Une critique que j'ai envers la France est que la laïcité résulte parfois trop de la philosophie des Lumières, pour laquelle les religions étaient une sous-culture. La France n'a pas encore réussi à dépasser cet héritage*». Cette déclaration du pape Bergoglio pourrait conclure cette première approche de la laïcité ouverte, à moins qu'elle n'introduise sur la portée idéologique et les prolongements politiques d'une très longue histoire dont nous vivons actuellement les nouveaux enjeux.

Si l'on remonte déjà au siècle des Lumières, comme le suggère Bergoglio, l'anticléricalisme affiché par Diderot ne suffit pas à expliquer l'acharnement avec lequel le pape Clément XIII envoya les Jésuites à son service faire interdire L'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers en 1759. Car l'encyclique Damnatio et prohibitio y dénonce sans appel l'atteinte portée par omission à la foi et au dogme.

On sait, plus avant, en 1633, comment Galilée dut «*abjurer et maudire d'un coeur sincère et d'une foi non feinte [...] ces erreurs et ces hérésies contraires à l'Église.*»

Si l'on recherche enfin les sources d'une interminable succession de conflits, le Livre révèle les fondements idéologiques de la doctrine de la Sainte Église Catholique et Romaine : «*Dieu fit pousser du sol (...) l'arbre de la connaissance du bien et du mal.*»
«*Mais du fruit de l'arbre qui est au milieu du jardin, Dieu a dit : Vous n'en mangerez pas, sous peine de mort*».
Le serpent répliqua à la femme : « *[...] le jour où vous en mangerez, vos yeux s'ouvriront et vous serez comme des dieux qui connaissent le bien et le mal.*»

A l'instar des dieux du mythe prométhéen, et se référant à La Genèse, pierre angulaire de leur doctrine, les clercs de l'Église voudront être, au cours de nombreux siècles, les seuls détenteurs du savoir.
Les tympans des cathédrales et les tréteaux du Mystère d'Adam enseigneront longtemps à un peuple illettré les dangers qu'il court à suivre les flatteries de Diabolus:

«*Co est le fruit de sapience:*
De tut saveir done science.
Se tu le manjues, bon le fras!»

Consciente de son incapacité de nos jours à revenir aux moyens coercitifs auxquels la Congrégation pour la doctrine de la foi ne peut plus avoir recours, il lui faut user d'autres stratagèmes.

En regrettant de voir apparaître les religions comme une «sous-culture», Bergoglio s'en tire à bon compte et le sempiternel débat sur « la science et la foi », ou « la science et la religion » voudrait dépasser l'héritage du long combat contre le dogme et l'obscurantisme qui n'a jamais cessé.

Car enfin, « l'Église n'a-t-elle le pas changé » ? La laïcité ouverte à travers les serviteurs zélés d'une Église en quête d'un pouvoir à retrouver, contribue à propager la rumeur.

Et il paraît utile ici de rappeler qu'entretenir sinon un désaveu, du moins une certaine condescendance vis à vis de toute approche rationnelle ou scientifique procède d'une démarche où «changer les mentalités», découvrir naïvement une prétendue «perte des repères», entretiennent une confusion qui touche tous les domaines d'une société en proie à de réels périls, domaines qui débordent alors largement celui de l'éducation.
Affaire à suivre.

Jean BONHOMME

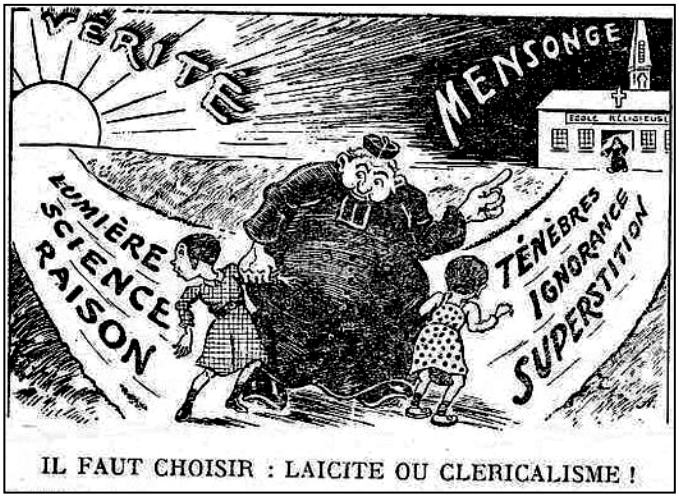

Les incroyants et le Vatican

Dieu, que les choses pouvaient jadis être simples !
Vues de l'église catholique en tout cas.
Les incroyants, déjà condamnés d'emblée au feu éternel, pouvaient bien l'être déjà lors de leurs vies terrestres, qui s'achevaient souvent sur un bûcher ou de tout autre façon. Parmi les suppliciés célèbres, on rappellera les noms de Giordano Bruno (brûlé vif en 1600) [1] ou du Chevalier de la Barre (décapité en 1766, puis jeté sur un bûcher) [2].
Les choses ont commencé à se compliquer avec la philosophie des Lumières et l'irruption de la pensée rationnelle dans la vie publique et, de manière plus institutionnelle, avec la Révolution Française. Il ne resta bientôt plus à l'Églises, du moins en Europe, que la possibilité de condamner l'incroyance en chaire, de prier pour les incroyants s'il subsistait encore un peu de charité, voire, comme au XIXe, d'engager de puissantes œuvres de mission pour récupérer les âmes perdues.
Las, l'incroyance n'a cessé de gagner du terrain, notamment au XXe siècle (le nombre des incroyants serait, aujourd'hui, selon Pew Forum, de par le monde, équivalent à celui des catholiques déclarés, soit 1, 2 milliards), devenant même majoritaire dans nombre de pays. Et la foi des catholiques s'est elle-même, semble-t-il, bien effritée [3]. A telle enseigne que le Vatican s'est vu obligé de fonder un Secrétariat pour les Non-Croyants il y a une cinquantaine d'années et que le pape a déclaré, lors du Concile Vatican II, que « *l'athéisme [était] l'un des problèmes les plus graves de notre temps* ».
Plus surprenante est la dernière initiative de la Grégorienne (Pontificia Università Gregoriana), cette université du Vatican, fondée en 1551 par les jésuites, qui est à la fois la Sorbonne et l'ENA de l'Églises catholique. Voilà qu'elle a mis sur pied une exposition de (grandes) photos, dues au photographe britannique Aubrey Wade, montrant des athées du monde entier accompagnées de leurs avis critiques, maintes fois corrosifs, sur la religion. On peut ainsi y voir une actrice japonaise du théâtre Nö, un couple d'homosexuels brésiliens, une « magicienne » européenne, mais - curieusement - personne de France ou de République Tchèque (ce pays qui, depuis l'exécution perfide de Jan Hus [4], a un très fort contentieux avec l'Églises catholique). A cette exposition s'est ajoutée un colloque (entre statues pieuses et crucifix), « Cultures of Unbelief » (les cultures de l'incroyance), avec la participation de plus de 70 « spécialistes » de l'athéisme et de l'agnosticisme. Et le colloque commença par s'appuyer sur une enquête relative à l'athéisme, menée dans un certain nombre de pays, notamment en Chine, au Japon, au Brésil. La question posée portait sur… les croyances des « incroyants » (avec des guillemets dans l'énoncé du titre), partant sans doute du principe qu'il faut bien croire à quelque chose. L'enquête mit en évidence différentes facettes de l'incroyance : les athéistes radicaux, les agnostiques tempérés, les humanistes, les libres penseurs, etc… Elle a aussi fait litière de quelques préjugés (catholiques) vis-à-vis des incroyants : non, ils ne seraient pas forcément arrogants, ni querelleurs, ni agressifs… ni même malheureux (?) ou très différents des croyants. Et surtout, elle établit que les incroyants partagent le plus souvent les mêmes valeurs que les croyants. Tiens donc ? L'enquête se poursuit encore, toujours avec la même faiblesse : elle est financée par la très religieuse Fondation (américaine) John Templeton. Pour autant, les incroyants ne vivraient pas dans un désert spirituel. Un certain nombre d'entre eux accorderaient foi aux phénomènes surnaturels (38% des athées américains, 8% de ceux de Chine). Un nombre significatif d'entre eux demeureraient créationnistes. Plus cocasse : 18% des athées brésiliens revendiqués se définiraient néanmoins comme chrétiens. Quelques-uns croiraient aussi aux miracles. Tous - tant s'en faut – ne se reconnaissent pas dans le rationalisme. Des conférenciers ont eu recours au terme anglais « messiness » (cafouillage, désordre…) pour qualifier ce méli-mélo idéologique, qui ne serait qu'un vestige de la Weltanschauung, donc de la pensée magique et des inquiétudes ontologiques, des hommes de la préhistoire.
Des étudiants de la Grégorienne, les futures cadres de l'Églises catholique, ont été choqués par cette double initiative de leur université. Mais d'autres y ont trouvé des formes de satisfaction : « Très instructif », « magnifique », « C'est cool d'être athée » ont écrit quelques-uns de ces étudiants dans le grand livre de l'exposition. « *L'incroyance demeure une tentation en chacun de nous* », affirme un prêtre du lieu. Dieu ne serait plus qu'une option. Et on peut penser qu'on ne sera plus jamais condamné au bûcher pour une option. Reste encore à l'expliquer aux fous de Dieu des diverses confessions.

Jean-Paul VIENNE

[1] qui a donné son nom à la Giordano-Bruno-Stiftung (la fondation Giordano Bruno), l'association allemande des libres penseurs
[2] pas moins de 68 rues portent son nom en France
[3] en Allemagne, il n'y aurait ainsi pas plus de la moitié des catholiques déclarés pour croire à l'immortalité de l'âme
[4] brûlé vif en 1415

9 décembre 1905 - 9 décembre 2019

Laïcité, liberté de consciences : Quels débats, quel avenir ?

Avec la participation de :
- **Eric Favey**
de la Ligue de l'Enseignement
- **Denis Fabre**
de la Ligue des Droits de l'Homme
- **Pascal Costarella**
de la Libre Pensée

la ligue de l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

Ligue des droits de l'Homme

Soirée organisée par la fédération de l'Isère du PCF

104 ans après la loi de séparation des églises & de l'État, la Laïcité revient au centre des débats de la société française.

Entre manœuvres de diversion, récupérations et détournements multiples, il y a urgence à revenir aux fondements de 1905, pour mettre en perspective les débats actuels.

C'est le sens de cette soirée d'échanges autour de la Laïcité et de la défense de la liberté de conscience : ensemble, reconstruisons des repères collectifs partagés.

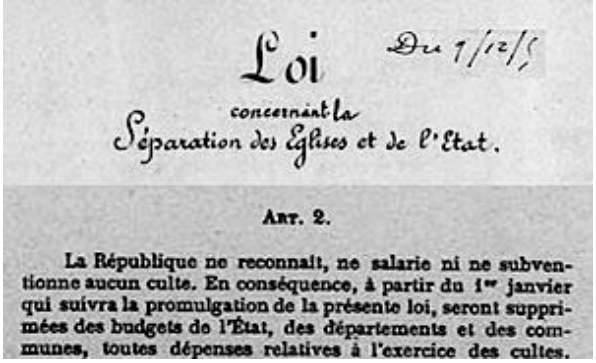

Loi Du 9/12/5
concernant la
Séparation des Églises et de l'État.

Art. 2.

La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte. En conséquence, à partir du 1er janvier qui suivra la promulgation de la présente loi, seront supprimées des budgets de l'État, des départements et des communes, toutes dépenses relatives à l'exercice des cultes.

Une cinquantaine de personnes, (malgré les conditions météorologiques…) a assisté à la conférence.

Eric Favey a développé les évènements qui ont amené à la loi de 1905, certains remontant à plusieurs siècles…

Denis Fabre est revenu sur le contenu et la signification de la loi…

Pascal Costarella a illustré les questions qui se posent aujourd'hui à propos de la laïcité.

Le riche débat qui a suivi a permis d'aborder, entre autres, les thèmes suivants :
- la laïcité et l'émancipation des femmes.
- l'État peut-il être neutre ?
- l'affaire du burkini dans les piscines de Grenoble
- la loi de 1905 et les religions,
- liberté, égalité, fraternité, principes abstraits ?
- peut-on critiquer, caricaturer les religions.

De gauche à droite
Jérémie Giono, secrétaire fédéral du PCF,
Denis Fabre, président de la Ligue des Droits de l'Homme Isère,
Pascal Costarella, secrétaire de la Libre Pensée Isère
Eric Favey, Président de la Ligue de l'Enseignement Isère

Jérémie Giono a conclu le débat en montrant le lien entre laïcité et luttes sociales.

Laïcité : Appel du 9 décembre 2019

Texte de la Ligue des Droits de l'Homme, de la Ligue de l'Enseignement et de la Libre Pensée

Notre inquiétude est grande. Depuis maintenant de trop nombreuses années, la laïcité est l'objet de remises en cause qui en faussent le sens et la portée. Ses plus anciens adversaires l'utilisent pour exclure une partie d'entre nous et en font l'étendard de leur haine raciste tandis que certains en contestent les fondements et veulent enfermer chacun dans des identités figées. D'autres enfin, y voient l'occasion de mettre en avant le fantasme d'une société amputée de toute diversité.

Aujourd'hui, ces discours et ces actes émanent d'acteurs politiques, associatifs et religieux, de penseurs célébrés, de femmes et d'hommes de tous horizons. Comme si l'urgence était à la multiplication de ces atteintes intolérables au contrat social !
Car c'est bien de cela dont il s'agit : adversaires et faux amis de la laïcité s'acharnent à saper ce que la République a mis plus de deux siècles à construire.
Il est urgent d'y mettre un terme.

La laïcité est un principe issu des valeurs fondatrices de notre contrat politique commun.
La liberté, d'abord, car elle garantit à chacun une liberté de conscience absolue, de pratiquer, y compris publiquement, le culte de son choix ou d'en changer, comme le droit de n'en pratiquer aucun et de contester les dogmes et leurs pratiques.
L'égalité, car, en assurant la séparation des cultes et de l'état et la stricte neutralité de celui-ci vis-à-vis de ceux-là, elle implique de respecter les droits et libertés de toutes et tous sans discriminations.
La fraternité, car elle s'ancre dans l'universelle humanité qui précède en chacun de nous la diversité de nos appartenances.

Malgré les obstacles qu'ils ont rencontrés et qu'ils rencontrent encore, ces principes sont inséparables d'une société ouverte à l'Autre et respectueuse des choix de chacune et chacun. Les remettre en cause, au nom du soupçon, de l'amalgame ou de la haine de telle ou telle religion, en désignant celui ou celle qui serait l'ennemi de la République et de nos libertés, ne fera qu'alimenter la division, le ressentiment et la violence.

C'est pourquoi, nous réaffirmons notre attachement à l'esprit et à la lettre de la loi de 1905 et à sa conséquence, la neutralité de l'État et des services publics.
Nous en avons plus que jamais besoin pour affronter, ensemble, les défis posés aujourd'hui par l'urgence sociale, l'urgence environnementale, l'urgence démocratique

C'est pourquoi nous condamnons les actes et les propos qui feraient de la laïcité une arme d'exclusion ou de discriminations ou l'alibi d'une assignation à résidence, comme ceux qui justifieraient la prééminence d'un dogme sur les lois de la République.

C'est enfin pourquoi nous nous engageons à respecter et faire respecter ces principes et que nous appelons les pouvoirs publics à s'engager dans la même voie et à être irréprochables en la matière.

Avec le soutien de :

Syndicats :
Confédération générale du travail (CGT), Fédération nationale de l'enseignement, de la culture et de la formation professionnelle Force ouvrière (FNEC FP-FO), Fédération syndicale unitaire (FSU), Syndicat des avocats de France (Saf), Union nationale des étudiants de France (UNEF), Union syndicale solidaires

Partis :
Ensemble !, Europe écologie les verts (EELV), Gauche démocratique et sociale (GDS), Génération.s, La France insoumise et groupe parlementaire de l'Assemblée nationale, Parti communiste français (PCF), Parti de gauche, Place publique

Associations :
Action droits des musulmans (ADM), Amis du 68 rue de Babylone, APF France handicap, Assemblée citoyenne des originaires de Turquie (Acort), Association France Palestine solidarité (AFPS), Association des Marocains de France (AMF), Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne (Attac), Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (Céméa), Centre de recherche et d'information pour le développement (Crid), Chrétiens pour une Eglise dégagée de l'école confessionnelle (Cedec), La Cimade, Collectif contre l'islamophobie en France (CCIF), Comité Adama Traoré, Comité national de liaison des régies de quartier (CNLRQ), Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire (Cnajep), Confédération nationale du logement (CNL), Crap - Cahiers pédagogiques, L'Economie sociale partenaire de l'école de la République (L'Esper),Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE), Fédération Léo Lagrange, Fédération nationale des associations solidaires d'action avec les Tsiganes et Gens du voyage (Fnasat-Gens du voyage), Fédération nationale des Francas, Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT), Fédération des Tunisiens pour une citoyenneté des deux rives (FTCR), Fondation Copernic, France Libertés - Fondation Danielle Mitterrand, Jeunesse étudiante chrétienne (Jec), Jeunesse au plein air (JPA), Mémorial 98, Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (Mrap), Nous sommes aussi l'Eglise, Observatoire chrétien de la laïcité, Pas sans nous, Le Planning familial, Solidarité laïque, SOS Racisme, Union rationaliste.